

M.I.N. - Halles du Sud-Ouest - MAGASINS 5B/7/9 - 146 AVENUE DES ETATS-UNIS - 31200 TOULOUSE
Tél : 05 61 47 21 59 - Fax : 05 61 13 84 52 - Courriel : commercial.favarel@blampinfruits.com
SAS SOULAGE FAVAREL
Capital : 797.280 €
RCS : Toulouse B 388 187 288 - SIRET : 388 187 288 00039 - APE : 4631Z
N° TVA CEE : FR 52 388 187 288

LES JARDINS DE NEULES
LABRO DOMINIQUE
NEULES
46160 LARNAGOL

FACTURE N° 400728 DU 28/05/2025

Chez : JARDINS DE NEULES
46160 LARNAGOL
Règlement : CHQ DATE LIV.
Echéance : 28/05/2025
Client : JARNEU

N° identification intra-communautaire : FR46 838 399012

Produit	Marque	Calibre	Colis	Poids Brut	Tare	Poids Net Pièces	P.U.	U	H.T.
BL N° 638748 Livraison 28/05/25									
TRANSPORT DEPART									
MITRAILLE ANGELINA 5KG		20/32	10	50.00	0.00	50.00	2.90	K	145.00
	CAT 1 ISRAEL	L : 8232102							
PDT CELTIANE 12.5KG		35/55	5	62.50	0.00	62.50	1.70	K	106.25
	CAT 1 ISRAEL	L : 8232101							
AGATA PLASTIQUE 10KG		50+	3	30.00	0.00	30.00	0.80	K	24.00
	CAT 1 FRANCE	L : 8214901							
OIGNON JAUNE FILET 10KG		6/8	3	30.00	0.00	30.00	0.80	K	24.00
	CAT 1 FRANCE	L : 8219801							
AIL FRAIS 5KG			2	10.00	0.00	10.00	6.90	K	69.00
	CAT 1 FRANCE	L : 8227901							
BATAVIA X12			4		12	48	0.65	P	31.20
	CAT 1 FRANCE	L : 8249003							
FEUILLE DE CHENE BLONDE X12			3		12	36	0.65	P	23.40
	CAT 1 FRANCE	L : 8249001							
FEUILLE DE CHENE ROUGE X12			2		12	24	0.65	P	15.60
	CAT 1 FRANCE	L : 8249002							
SPUNTA 12.5KG			3	37.50	0.00	37.50	1.40	K	52.50
	CAT 1 ITALIE	L : 8182002							
HT MARCHANDISE									984.30
CTIFL INTERFEL FRAIS SORTIE									
BASE TAXABLE									982.75
TVA									5.50
MONTANT TVA									54.05
TOTAL HT									984.30
TOTAL TVA									54.36
NET A PAYER									1 038.66
EUR									

ANCIEN SOLDE : EUR

-1038.66

ENCOURS TOTAL A CE JOUR : EUR

0.00

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - Opposabilité : 1 - Les présentes conditions générales de vente sont à la disposition de nos clients, pour leur permettre de passer commande. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à leurs dispositions. 2 - Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de notre part, prévaloir sur les dispositions qui suivent. 3 - Toute condition contraire posée par l'acheteur sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à notre société, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. 4 - Le fait que nous ne nous prévalons pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à nous en prévaloir ultérieurement. Livraison : 1 - Nos livraisons sont faites au fur et à mesure de nos possibilités. Le délai de livraison est de 48 heures, sauf délai différent convenu lors de la prise de commande. 2 - Sont considérés comme cas de force majeure exonérant notre responsabilité en cas de retard ou de non-exécution de commandes : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, blocus ou autres conflits d'avarie, les accidents, l'impossibilité d'être approvisionné, le fait du prince. 3 - Les commandes des marchandises, une fois celles-ci préparées, sont à la disposition de nos clients dans nos magasins ou entrepôts. En cas de manquant ou d'avarie, l'acheteur est tenu de faire toutes les réserves adéquates et d'en informer le vendeur de manière explicite la quantité de manquant ou la nature de l'avarie de transport. Ces réserves doivent être confirmées au transporteur par lettre recommandée avec avis de réception dans les 3 jours suivant la livraison des marchandises (conformément à l'article L133-3 du Code du Commerce). Réclamation : 1 - Toute réclamation, pour être valable, devra nous être adressée au maximum dans les 6 heures à compter de la réception de la marchandise. Le traitement, la transformation ou le changement de conditionnement des marchandises livrées, de quelque manière que ce soit, vaut renonciation à tout recours à notre encontre pour quelque raison que ce soit. Prix - Facturation : De par la nature des marchandises (produits alimentaires frais périssables) nos prix sont susceptibles d'évoluer quotidiennement. Paiement : 1 - Nos fournitures sont payables à la date d'échéance mentionnée sur la facture, laquelle n'excède jamais 30 jours après la date de livraison pour les produits alimentaires périssables. 2 - Le défaut de paiement d'une seule facture à l'échéance rend immédiatement exigible toutes nos créances, même celles non encore échues. En outre, nous pouvons refuser de satisfaire toute nouvelle commande ou commande en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. 3 - Conformément aux articles 441-6 c. com et D. 441-5 c. de recouvrement. 4 - Aucun escompte pour paiement anticipé n'est appliqué. Compétence : En cas de litige, toutes contestations survenant à l'occasion du présent contrat seront soumises au Tribunal du Siège qui sera compétent même en cas d'appel de garantie ou de pluralité de défendeurs. Liste des produits de traitements : traité au : 1 - diphénol 2 - orthophénylphénol 3 - chlorprophame 4 - thiazendazole 5 - benomyl 6 - Imazalil 8 - éthoxyquine 9 - anhydride sulfureux A - orthophénylphénate de sodium B - hypochlorites D - bromure de méthyle E - autre